

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 14 Novembre 2008, une note d'information relative à l'augmentation de capital, par apport en numéraire de la société BMCI (Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie). La souscription est réservée aux actionnaires actuels et aux détenteurs de droits de la BMCI.

L'augmentation de capital porte sur un total de 2.139.319 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Prix de souscription : 701,15 DHS par action ;
- Prime d'émission : 601,15 DHS par action ;
- Montant de l'opération : 1.499.983.516,85 DHS
- Période de souscription : du 28 Novembre 2008 au 24 Décembre 2008 inclus;

Les droits préférentiels de souscription relatifs à la présente opération seront librement négociables à la Bourse des valeurs de Casablanca pendant la période de souscription.

Un extrait de ladite note sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - A tout moment au siège social de la BMCI ;
 - Sur demande dans un délai maximum de 48h auprès des établissements collecteurs d'ordres ;
 - Sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Contact CDVM:

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/47/2008

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières